

## **Compte rendu de la réunion du : 28.08.2023**

### **Lieu : District Mosellan de Football Commission Futsal**

**Président de séance :** René BECKER

**Secrétaire de séance :** Etienne CHONT

**Invité :** Mr VIGNERON Henri secrétaire général du District Mosellan de Football qui à assister à une partie de la réunion.

**Personnes présentes :** Sébastien WICKER - Lucas JOPPE - - M. GUESMIA- Marvin JACQUES- Germain MULLER- PAULIN Loic- SAMMARTANO Maurice- WINTER Gerard-BLECHSCHMIDT Pierre- KLAMM Kevin.

**Membres excusés:** OSCAI Anne-Marie, MALEK Mustapha, TRAORE Daumbé, ZAFFINO Nazzaréno- KIHLL Patrice

#### **Ordre du jour :**

- 1) Règlement Futsal.
- 2) Commission de discipline
- 3) Arbitrage
- 4) Arbitrage
- 5) Qualification
- 6) Les forfaits
- 7) Les féminines
- 8) Les engagements
- 9) Les calendriers
- 10) Organigrammes des arbitres.
- 11) Journée découverte du Futsal
- 12) Les formations futsal
- 13) Divers

#### **Règlement Futsal.**

1) La commission a retenu qu'il fallait faire quelques modifications d'articles des règlements seniors et coupes de Moselle futsal qui seront soumis pour validation par le CD du District Moselle de Football lors d'un prochain CA.

2) Précision sur l'article 7.3 le changement d'horaire et de jours des matchs devront être fait via le service compétition du DMF.

#### **Commission de discipline.**

Les commissions de disciplines lorsqu'elles donnent à un joueur deux matchs de suspension suite à une exclusion lors d'un match futsal, les joueurs devront purger les matchs uniquement en Futsal, toutefois si la sanction est supérieure à deux matchs, dans ce cas ils devront purger dans toutes les catégories ou ils peuvent jouer que cela soit en Futsal ou en extérieur.

#### **Arbitrage**

La commission futsal valide le maintien de deux arbitres sur les matchs en futsal.

Les frais d'arbitrage seront quant à eux de 50,00€ par arbitre soit 100,00€ par match sur les matchs seniors.

Les frais d'arbitrage seront quant à eux de 48,00€ par arbitre soit 96,00€ par match sur les matchs U18.

Les frais d'arbitrage seront quant à eux de 46,00€ par arbitre pour les matchs des autres catégories.

## **Qualification**

- Le règlement sera disponible en ligne dès l'approbation au comité directeur et à l'AG.
- Article 5.1 : le nombre de joueurs surclassé est illimité.
- Article 5.2 le nombre double licence joueurs est illimités
- Article 8.7.1 : utilisation de l'application foot compagnon ou listing papier des licences si la FMI ne fonctionne pas. Une demande de licence (médecin) + une pièce d'identité = le joueur peut jouer.

## **Forfait**

-Article 9.3 : Troisième forfait la même saison = forfait général (arrangement entre les clubs pour refixer le match avec l'accord de la commission)

## **Féminines :**

Sébastien WICKER sera le responsable en charges des catégorie féminines et U18 garçons.

## **Engagements FUTSAL :**

Seulement 2 équipes engagées en futsal séniors, à cette date.

La commission Futsal demande une nouvelle communication au service communication du DMF.

Peu d'engagements mais pas inquiétant car les clubs se s'engagent souvent courant Octobre.

## **Calendriers :**

Attendre de voir la totalité des engagements (prenant fin le 30 septembre) toutefois un calendrier sera fait en amont de la fin des engagements séniors et jeunes avec les équipes qui seront déjà engagé puis il sera actualisé.

## **Organigramme arbitre:**

25 arbitres séniors et 20 arbitres jeunes sont souhaités pour arbitrer le futsal. (78 candidatures à ce jour)

Pour définir les arbitres retenu un questionnaire de connaissances sous forme de QCM sera remis à tous les arbitres ayant fait acte de candidatures.

Les arbitres retenus, participerons à une formation pratique d'une demi-journée (samedi matin) dans un gymnase.

La convocation sera faite par voie électronique à l'ensemble des arbitres qui auront + de 10 bonnes réponses.

Selon le nombre d'arbitres, au total, les jeunes auront une formation en salle à part, avec comme critères pour arbitrer en Futsal : OBLIGATION de suivre et poursuivre la formation !!!!

La CDA donne un accord favorable aux propositions faites par la commission.

À la suite du contrôle de connaissances on doit choisir 10 arbitres par secteur (Forbach et Sarrebourg confondus) donc 30 arbitres en tout + les 15 autres au mérite toutes SCA confondues pour garder ce principe d'égalité et de mérite, cela va dépendre du nombre de clubs engagés.

Les matchs de jeunes seront en priorité arbitrés par les jeunes arbitres (la catégorie jeune va de 13 ans à 22 ans).

Les arbitres stagiaires ne peuvent pas être candidats à arbitrer le futsal.

## **Journée découverte du Futsal :**

Lors de la 1ère semaine d'octobre (le 7 octobre) : rentrée du futsal mis en place par la LFA et la FFF.

Catégories concernées : U6/U8 avec 2 plateaux par district sur le foot animation.

U15 sur 2 secteurs Metz et Houiller

Idée de futsal en 3 contre 3 sur un but (attaque défense).

Organisation type/ kit de communication / goodies mis en place.

## **Formation Futsal :**

Module fédéral (24 octobre) futsal éducateur à Metz GAB d'une durée de 8h (toute la journée).

**Divers**

Les membres de commission sont des membres à part entière, il ne représente aucune SCA.

Ouverture d'une section sportive futsal à Metz.

Ouverture d'un 2e pôle France de futsal dans le Nord (1er à Lyon)

Le gros problème auxquels nous faisons face est celui des salles, c'est très dur d'avoir des disponibilités

Prochaine réunion le 01.10.2023 à 19h00 au District Mosellan de Football

**Etienne CHONT**  
**Secrétaire de la commission Futsal**

**René BECKER**  
**Président de la commission Futsal**